

**CONTRIBUTION MISSION DE CONTROLE BUDGETAIRE
 SUR LE FINANCEMENT PUBLIC DU CINEMA**

TABLE RONDE EXPLOITANTS DE SALLE

1/ Dans ces conditions, diriez-vous que le cinéma français produit trop de longs-métrages et que les nouvelles habitudes culturelles, et en particulier la prégnance des plateformes, incitent à une redéfinition de votre activité.

a/ Les films français

Il est impossible de tirer des conclusions sur une année 2022 encore très particulière. Il s'agissait d'une année de reprise. Les dernières restrictions ont été levées en mars. Peu de films porteurs sont sortis avant la fin de l'année, en raison de l'arrêt et du ralentissement de certaines productions dus à la crise du Covid, mais aussi à la frilosité de certains distributeurs à sortir des titres importants dans un marché en convalescence.

Les élections présidentielles et législatives à la fin du second trimestre puis la coupe du monde de football pendant des mois particulièrement favorables au cinéma ont constitué ensuite des freins à une reprise sereine de la fréquentation.

Cependant, le marché français reste très au-dessus des marchés nationaux du reste du monde.

En France : la part de marché des films français a atteint 40,9%.

Moins de blockbusters américains sont certes sortis en 2022, ce qui explique en partie ce bon maintien mais ceci est à nuancer puisque Black Panther 2 et Avatar 2 sont sortis lors du 4^e trimestre ont eu des répercussions positives sur la part de marché des films américains en toute fin d'année et début 2023.

Sur le constat : 8 films Français dépassent le million d'entrées :

- En effet, les grosses productions françaises ont été beaucoup plus retardées par la crise sanitaire que les plus petites productions, plus souples, grâce aux conditions mises en place immédiatement par le CNC pour permettre la poursuite des tournages pendant la crise sanitaire.

Peu de grands tournages ont pu être entrepris et achevés en 2020 et 2021, Ces films porteurs français sortent en 2023 :

Tirailleurs, le 4 janvier (plus d'un million d'entrées)

Astérix et Obélix : l'Empire du milieu, dont le tournage a été fortement impacté, le 1^{er} février, cumule déjà plus 2,5 millions de spectateurs.

Alibi.com 2, sorti le 8 février, cumule quant à lui près de 800 000 entrées au terme de sa première semaine.

La sortie des deux volets des *trois mousquetaires*, (5 avril et 13 décembre) sont également attendus.

Nous pouvons déjà compter 3 films français millionnaires, sortis entre le 1^{er} janvier et le 8 février, ce qui est assez encourageant.

- D'autre part, des films réalisant de 100 000 à 1 million d'entrées peuvent représenter de gros succès dans leur économie respective.

La somme de nombreux films français réalisant ces entrées est bien la preuve de la richesse, de la diversité et du dynamisme de notre production tricolore.

| | Films Fr >500 000 <1 million* | Films Fr >100 000<500 000* | Films Fr >100 000<1 Million* |
|------|-------------------------------|----------------------------|------------------------------|
| 2108 | 25 | 58 | 83 |
| 2019 | 20 | 60 | 80 |
| 2022 | 19 | 75 | 94 |

*En entrées

La reprise des habitudes des spectateurs n'est pas instantanée, plus à comparer avec un moteur diesel et les résultats de fin décembre 2022 et janvier et début février 2023 sont très encourageants puisque certaines salles ont des chiffres de fréquentation au-dessus des mêmes semaines de 2019. L'offre et les entrées sont équivalents à ceux de 2019.

En-dehors des titres très porteurs, de nombreux films d'auteurs sont de belles surprises : *Aftersun*, *La famille Asada*, *Retour à Séoul* ...

b/ Prénance des plate-forme // Nouvelles habitudes

La prénance des plateformes, si elle est réelle, est à relativiser par rapport aux périodes de confinement, pendant lesquelles ces dernières ont gagné de nombreux nouveaux abonnés.

Or, certaines enregistrent des pertes d'abonnés ces derniers mois :

Ainsi, le PDG de Disney, Bob Iger a annoncé un recadrage de la firme après une érosion de 2,4 millions d'abonnés sur Disney + au cours des derniers mois 2022, un ralentissement de la croissance aux EU et reste du monde portant à 161,8 millions de souscripteurs et des pertes de 1,1 milliards de dollars. Ainsi, si nous avons regretté le choix de sortie directement VOD pour *Mulan* et *Avalonia*, l'étrange voyage dans un marché-salles incertain pendant la crise sanitaire, le PDG vient d'annoncer qu'il souhaite « rééquilibrer » ses efforts vers les secteurs traditionnels comme la télévision linéaire et les cinémas « qui peuvent encore nous fournir une capacité de monétisation importante », ainsi qu'un poids marketing et un amortissement des dépenses de contenu. En ce sens, le CEO du groupe a annoncé la mise en production de trois suites de franchises animées à succès : *La Reine des neiges 3*, *Toy Story 5* et *Zootopie 2*.

Aux Etats-Unis, où la sortie VOD est possible rapidement après la sortie salles, certaines productions ont fait le pari cet été de tenir les films en exclusivité dans les salles de cinéma, comme *Top gun*, *Maverick* dont les chiffres ont confirmé que la stratégie était payante.

Ainsi, il a été clairement démontré à nouveau que l'exposition en salles de cinéma donnait une valeur très importante aux films, qui pouvaient ensuite en bénéficier ensuite sur les plate-forme.

Cependant, cette concurrence nous amène au contraire à renforcer notre singularité face à une consommation domestique et ainsi valoriser la sortie, le vivre-ensemble, la rencontre, l'échange. Nos lieux, particulièrement de proximité Art & Essai, participent au lien social. Ils tissent de nombreux liens avec le tissu associatif avec qui il collabore pour communiquer sur des films à thématiques mais aussi le tissu associatif d'éducation prioritaire. C'est également un partenaire privilégié des établissements scolaires dans le dispositif écoles, collège, lycées et maintenant maternelles au cinéma, mais aussi pour des sorties de films classiques, en dehors des dispositifs. Ils constituent des lieux essentiels d'éducation à l'image et d'éducation citoyenne.

La salle de cinéma, présente dans tous types de villes grâce à un aménagement remarquable du territoire est souvent la seule proposition culturelle d'un territoire, ouvert 7 jours sur 7 de 9h à minuit, dynamisant toujours de nombreux commerces alentour.

Nos salles sont ainsi des espaces de démocratie et citoyenneté, accueillant un public inter-générationnel de 3 à 99 ans, issu de tous les types socio-culturels.

- Les salles, particulièrement Art & Essai, ont d'ailleurs concentré leurs efforts sur les animations et rencontres lors de la réouverture dans l'objectif de reconquête du public. Ces séances obtenaient de bons résultats, ce qui a permis, d'une part de retrouver une partie du public qui avait désaffecté les salles pendant la pandémie et d'autre part de participer ainsi à la relance.

Notre modèle vertueux permet la découverte d'auteurs, par des distributeurs indépendants, programmés par des salles souvent indépendantes, et qui, grâce au maillage du territoire et aux habitudes cinéphiles françaises, vont acquérir un succès qui leur permettra ensuite de réaliser des films plus ambitieux :

Ainsi, le renouvellement des talents passe par l'éditorialisation des distributeurs et salles de cinéma, ce qui est impossible sur des plateformes gérées par des algorithmes mettant en avant les productions phares du moment et où il est impossible de se voir recommander un film émergent parmi la profusion de titres disponibles.

Ainsi, de nombreux talents français et internationaux ont pu émerger et devenir des auteurs qui comptent :

- Ken Loach :
 - *Kes* 1969,
 - *Moi Daniel Blake*, 2016 Palme d'Or à Cannes, 953 000 entrées France.
- Le cinéaste réalise un nombre d'entrées très supérieur en France sur tous ses films qu'au Royaume-Uni, son propre pays.
- Alejandro Gonzales Innaritu
 - *Amours chiennes* (2000) 92 078 entrées France
 - *The Revenant* (2016) Oscar du Meilleur réalisateur 3,6 Millions d'entrées France
- Bong Jong Hoo
 - *Memories of murder* (2004) 67 000 entrées France
 - *Parasite* (2019) Palme d'or au Festival de Cannes 1,7 Millions d'entrées France
- Ruben Össlund
 - *Happy Sweden* (2008) : 5 400 entrées France
 - *Sans Filtre* (2022) coproduction majoritairement Suède/France : 2^e palme d'or à Cannes pour le cinéaste, 572 000 entrées France.
- Céline Sciamma
 - *La Naissance des pieuvres* : 75 000 entrées France
 - *Portrait de la jeune fille en feu* : 306 000 entrées France / 1 million d'entrées à l'international sur 45 territoires, Premier film français en 2020 à l'international.

Il faut également noter la place de la France dans des coproductions internationales de renom, sélectionnées et primées dans les festivals prestigieux : Outre *Sans filtre* du Suédois Ruben Össlund, palme d'or à Cannes, nous pouvons citer dernièrement *La conspiration du Caire* Prix du scénario à Cannes, *Close*, *As bestas*, *The Father*, *The Son* ...

La redéfinition de notre activité induite par les plateformes mais aussi par les pratiques de communication et commerciales, est la transformation numérique du secteur. Nous y travaillons avec des formations en marketing digital pour les exploitants, ou encore le développement d'outils collaboratifs adaptés aux usages du marketing digital actuel et le développement d'un portail.

2. Les crédits du plan de relance ont-ils permis à vos adhérents de procéder à la modernisation des salles ? La modernisation des salles permise par le plan de relance doit-elle permettre aux exploitants de modérer la progression du coût du billet ? Disposez-vous d'une estimation de la progression du coût de la facture énergétique pour les salles ? La TSA doit-elle être amendée afin de tenir compte de cette progression des charges fixes ?

Le plan d'urgence et de relance ont permis dans un premier temps de pallier la fermeture totale des cinémas, comme l'ensemble des secteurs impactés, puis à compenser les pertes dues aux mesures spécifiques subies par les cinémas et les lieux culturels (récapitulatif ci-dessous), puis de participer à reconquérir le public (comme le fonds jeune cinéphile).

Pour rappel :

Les établissements cinématographiques sont restés fermés 300 jours en 2020 et 2021, avec des mesures restrictives, totalement levées en mars 2022.

- 14 mars 2020 : fermeture des cinémas.
- 22 juin 2020 : réouverture des cinémas au niveau national (après le déconfinement du 11 mai).
 - Jauge à 50 % en garantissant une place libre entre les groupes allant jusqu'à 6 personnes.
- 16 octobre 2020 : Couvre-feu à 21h, empêchant dans 9 métropoles faisant 45% des entrées les séances après 18h30, (qui réalisent environ 45% des entrées totales).
- 30 octobre 2021 : Fermeture des cinémas
- 15 décembre 2021 : non réouverture des lieux culturels, alors que les autres commerces ont rouvert à cette date.

- 19 mai 2021 : Réouverture avec une jauge à 35% et couvre-feu à 21h, ce qui empêche les séances de 20h les plus fréquentées et celles de 22h, masque obligatoire à partir de 11 ans et recommandé à partir de 6 ans.
- 9 juin 2021 : Jauge à 65%, couvre-feu à 23h (impossibilité d'organiser la dernière séance de 22h)
- 30 juin 2021 : Jauge à 100%
- 21 juillet 2021 : Mise en place dans le secteur culturel du pass sanitaire non préparée, avant les autres secteurs. Cela a eu un effet désastreux sur la carrière des films à l'affiche.
- 28 février 2022 : Levée du port du masque obligatoire dans les cinémas
- 14 mars 2022 : Levée du pass vaccinal obligatoire

Les salles doivent également envisager le remboursement des nombreux PGE pendant 3 à 4 ans.

Le plan de relance a permis de ne pas stopper les projets de modernisation, qu'il s'agisse de la création de salles Premium pour certains circuits ou de salles indépendantes.

Pour les salles indépendantes en particulier, la relance a consisté aussi à développer de nouveaux rendez-vous et services qui ont participé à la reconquête du public.

Il ne faut pas négliger non plus le facteur humain : la redynamisation des équipes a été essentielles pour proposer toutes les animations, cycles, rendez-vous, rencontres avec des talents ou des spécialistes pour des débats.

Par ailleurs, les salles de cinéma sont des acteurs économiques et doivent faire face à la nécessaire augmentation des salaires de leurs collaborateurs dans une période d'inflation, d'autant que ces derniers ont des horaires particulièrement de grande amplitude : travail en soirée et week-end. Ce sont aussi des collaborateurs de talent.

La légère augmentation du prix du billet répond plus à l'inflation et à l'augmentation du salaire des salariés que la facture énergétique.

La perception du prix d'un billet de cinéma est différente selon les spectateurs. La cherté du prix du billet est souvent relayée par une presse parisienne se rendant dans des salles de prestige. Or le cinéma reste la sortie culturelle la moins onéreuse. L'augmentation du prix moyen est restée structurellement très inférieure au coût de la vie ces 30 dernières années. Depuis 10 ans, le prix du billet a perdu 1 euro.

Les salles indépendantes et Art & Essai pratiquent des tarifs particulièrement plus bas que ceux des enseignes, puisque le prix moyen est de 5,90 euros.

La sortie cinéma ne peut pas être comparée à la vision d'un film sur une plateforme et de ce fait, son coût non plus.

Progression du coût de la facture énergétique : Le coût de l'énergie représentait de 5 à 7 % du chiffre d'affaires d'une salle de cinéma. Après des augmentations qui ont triplé et quadruplé les factures, le coût de l'énergie pèse de 15 à 20% des chiffres d'affaires.

La TSA doit-elle être amendée afin de tenir compte de la progression des charges fixes ? **Non**

3/ Seriez-vous favorable à une rationalisation des dispositifs existants avec la mise en place, au moins pour l'Etat, d'un guichet unique (aides directes, crédit d'impôts, prêts et garantie de prêts).

Rappelons en préambule que la TSA alimentant le fonds de soutien automatique exploitation n'est pas une aide mais une épargne obligatoire et vertueuse, prélevée sur le prix de chaque billet, utilisable uniquement pour permettre des investissements, en ce qui concerne l'exploitation, de modernisation, d'agrandissement ou d'implantation.

L'aide sélective Art & Essai issue de cette épargne, représente 16 millions d'euros à l'échelle nationale, mais par établissement, entre 1000 et 95 000 euros pour les établissements dont la programmation est très Art & Essai comptant un nombre important de salles.

Cette subvention représente pour un établissement privé ou associatif entre 1% et 15% de son CA. Les pourcentages les plus élevés sont constatés pour les tous petits établissements, réalisant un faible chiffre d'affaires et bénéficiant d'un montant faible de subvention.

Au niveau national, les trois institutions, CNC, IFCIC, BPI ont des missions très distinctes :

Le CNC gère les soutiens automatiques et sélectifs à partir du fond de soutien, et de la collecte de la TSA, de la taxe audiovisuelle et désormais des contributions des plateformes.

La collecte et redistribution des sommes doit tenir compte des particularités du secteur, affinées au fil des années. Ainsi, un établissement dédié permet d'obtenir des résultats que tous les pays nous envient.

La Corée du Sud s'en est directement inspiré pour créer le Kofic, avec des résultats probants sur le cinéma coréen.

L'IFCIC est un établissement bancaire de prêts et de garantie de prêts auprès des établissements bancaires classiques. Il n'intervient que dans quelques cas par an, comparé au nombre de salles sur le territoire.

De même, la BPI intervient ponctuellement sur certains projets.

Un guichet unique n'améliorera pas l'efficacité des aides et risquerait au contraire de perdre en efficacité sur le terrain. La connaissance du terrain acquise depuis des années rend le système d'une agilité et d'une efficacité rare.

On peut même affirmer que le CNC est déjà un guichet unique puisque les établissements de crédit n'interviennent que très ponctuellement.

4. Mission concurrence et cinéma

- Assouplissement du cadre juridique des cartes illimitées : il convient de conserver un cadre juridique garantissant une remontée des recettes juste aux ayants-droit mais aussi aux exploitants dits « garantis ».

- Engagements de programmation et de diffusion.

Peu d'établissements adhérents au Scare sont soumis aux engagements de programmation, et quand ils le sont, ils dépassent largement les exigences attendues. S'ils sont trop contraignants pour les salles généralistes et de circuit, les engagements peuvent produire des effets négatifs de distorsion pour nos salles Art & Essai.

Une régulation sur le nombre de copies en zone concurrentielle serait bénéfique à la carrière des films et la diversité. Un trop grand nombre de copies par zone morcelle les entrées et diminue la tenue des films.

On observe par ailleurs des problèmes d'accès aux copies pour certains films Art & Essai dans les salles Art & Essai des grandes villes à concurrence, qui sont pourtant les salles à même de réaliser un nombre conséquent d'entrées.

Une plus grande régulation sur les dates de sortie pourrait participer à une meilleure anticipation des sorties et de l'accompagnement des films en salles.

- Classement des salles Art & Essai :

La dernière réforme du classement en 2017, a eu des effets que nous avons pu mesurer après quelques années de mise en place, qu'il convient aujourd'hui de rééquilibrer, afin de ne pas pénaliser les salles les plus engagées. Le classement et la subvention associée sont issus d'un calcul automatique. Le SCARE souhaite que la part sélective de la subvention, examinée en commission et qui exprime la spécificité d'une salle Art & essai, ait plus de poids dans le calcul final.

L'enveloppe doit également suivre la progression de l'action des salles.

Par ailleurs, le SCARE souhaite également que le collège de recommandation ait les moyens de mieux répondre à sa mission.

Protection des actifs stratégiques :

Un groupe extra-européen rachetant un circuit important serait soumis à la législation et aux règles en vigueur.

A notre échelle, salles indépendantes et Art & Essai, nous souhaitons également préserver les établissements indépendants contre les rachats par les grands groupes et la concentration à l'œuvre.

L'indépendance des salles est le garant de la diversité. L'accompagnement des films, la programmation des films de la diversité n'est pas identique selon qu'ils sont pratiqués par des indépendants ou des circuits nationaux.

Ces dernières années, nous avons assisté à des ventes d'établissements indépendants à des groupes, laissant de grandes villes sans indépendant :

- Lille : Le Metropole et le Majestic rachetés par UGC, laissant la ville sans indépendant.
- Metz : Le Palace racheté par Kinopolis, conférant à ce dernier le monopole sur la ville.
- Versailles : Le Cyrano et le rachetés par UGC
- Cherbourg : le cinéma indépendant racheté par CGR

Des petits circuits vendus à des groupes :

-
- CinéAlpes vendu à Pathé (soit + 110 écrans)
- Cinémovida racheté par Cap Cinéma puis rachetés par CGR (soit + 153 écrans)

La mission Concurrence et cinéma donnera lieu à certaines propositions à la suite desquelles des discussions interprofessionnelles auront lieu sous l'égide du CNC. Ainsi, des ajustements seront pris en concertation, afin de s'adapter aux évolutions de la profession. Cette dernière possède une culture du dialogue et de la concertation grâce au CNC qui assure également ce rôle.